

PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Toulouse, le 1 octobre 2014

Service Biodiversité et Ressources Naturelles

**Bilan sur les dommages d'ours sur le massif des Pyrénées au 31 août 2014**

La présente note a été établie à partir des informations fournies par les directions départementales des territoires du massif et le Parc National de Pyrénées. Les données sont collectées de façon identique depuis 2006 ce qui autorise des comparaisons inter-annuelles.

Le bilan au 31 août 2014 semble confirmer la tendance générale à la stabilisation des dommages imputés à l'ours, avec 135 animaux indemnisés, malgré une dynamique d'évolution de la population d'ours lente mais croissante. Il est à noter également que seule une ruche a été indemnisée à ce jour. Ces données ne constituent à l'heure actuelle qu'une tendance et sont bien évidemment à prendre avec précaution, tant que la saison d'estive n'est pas achevée. Il faudra attendre la fin de l'année pour pouvoir comparer réellement les chiffres 2014 avec ceux des années précédentes.

**Bilan des dommages au 31 août 2014**

Territoire	66	11	09	31	65 hors PNP	65 PNP	64 PNP	64 hors PNP	Total
Nombre de dossiers enregistrés	0	0	105	11	0	35	8	2	161
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	0	0	70	5	0	18	6	2	101
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	0	0	92	5	0	26	9	3	135
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Dossiers à examiner en CIDO <sup>2</sup>	0	0	32	4	0	13	0	0	44

(1) Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage

(2) La CIDO examine l'opportunité d'une compensation pour les dommages incertains

**Comparatif au 31 août des dommages depuis 2006 sur la chaîne des Pyrénées :**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de dossiers enregistrés	262	207	120	104	117	125	142	140	161
Dossiers imputés à l'ours	152	126	78	57	52	72	89	78	101
Dossiers non imputables	30	23	9	7	11	11	13	18	16
Dossiers à examiner en CIDO	80	56	33	40	54	42	38	42	44
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	176	258	113	86	118	140	180	116	135
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	34	21	26	14	4	10	3	2	1
Effectif minimum retenu (Nbre d'ours) – Source ONCFS	15	16	15	16	20	23	24	25	

Rappel : sur l'ensemble du massif des Pyrénées, le pastoralisme couvre 3 régions et 6 départements, et concerne 6000 exploitations pastorales, 1290 estives, 100 000 bovins, 570 000 ovins et 14 000 équins. Les estives couvrent une surface de 550 000 hectares dont 70% sont situées en zone Natura 2000<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.europe-en-midi-pyrenees.eu/web/Europe/4142-le-soutien-de-l-union-europeenne-au-pastoralisme-dans-les-pyrenees.php>